

## Mercuriale prononcée par Bernard CAPRASSE Gouverneur du 1<sup>er</sup> octobre 2004.

**PROVINCE DE LUXEMBOURG  
CONSEIL PROVINCIAL**

### **Le Luxembourg en 2010 : la qualité au quotidien**

**Discours prononcé par  
Monsieur Bernard CAPRASSE,  
Gouverneur de la Province,  
le 1<sup>er</sup> octobre 2004**

#### **Introduction**

Depuis mai 2001, les acteurs de la Province de Luxembourg ont décidé de s'associer afin de dégager une stratégie coordonnée de développement sur leur territoire pour les années à venir et ce, à partir de la consultation et de l'implication des forces vives du Luxembourg.

C'est la démarche Luxembourg 2010.

Tel est, Mesdames, Messieurs, le préambule du document intitulé « Le Luxembourg en route vers demain », première synthèse des travaux qui ont structuré la réflexion entreprise.

Le moment est venu pour moi à la fois comme Président du Comité de pilotage de « Luxembourg 2010 » et comme Gouverneur du Luxembourg, de vous livrer mes considérations sur l'œuvre accomplie et de vous dire aussi les objectifs qu'elle m'a inspirés.

Je n'ai pas, je le concède d'emblée, la prétention d'être exhaustif. Je vous demande, modestement, de bien vouloir considérer ce discours comme étant ma contribution, une parmi de nombreuses autres, à l'effort commun entrepris dans la dernière étape du processus engagé. Celle-ci exige un retour vers ceux qui ont été consultés, ou qui sont au premier chef concernés par les résultats engrangés. Votre Conseil a débattu du sujet le 17 septembre ; les communes, CPAS, Intercommunales, le public seront invités à la discussion dans les prochaines semaines. C'est donc dans cette perspective que je m'inscris, en ayant à l'esprit le discours que je vous adressais il y a trois ans jour pour jour. Je l'avais intitulée : « Pour un territoire en mouvement : le consensus rénové ».

#### **Le bilan : une première esquisse**

##### **1. Sur le délai**

Trois ans déjà ! Le temps passe vite, il peut paraître long lorsque le quotidien enferme dans l'immédiateté ! Aujourd'hui, l'effet d'annonce est souvent la norme, au point de rendre suspect les travaux de longue haleine. Une rétrospective de la démarche corrobore la nécessité de ce délai. Au départ de la volonté, exprimée ici même par votre Conseil, d'élaborer un schéma de développement de l'Espace Provincial dans la foulée du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire et du Schéma de Développement de l'Espace Régional, il a fallu définir une méthode pour persuader le Gouvernement wallon de l'opportunité de la démarche, et assurer le financement. S'il a parfois fallu baisser le rythme, c'est sans doute parce que nous avons sous-estimé l'importance du travail conséquente de la méthodologie adoptée, et l'importance de l'énergie à déployer pour trouver et plus encore pour agencer les ressources budgétaires.

En un mot, je voudrais remercier du plus profond de moi-même tous ceux qui ont participé activement à la démarche, qui l'ont soutenue sans atermoiements. Ils ont entrepris, quoi qu'il en advienne, une œuvre collective qui les honore. Je puis témoigner qu'il n'y a rien eu de médiocre dans cette affaire. Chez eux, la volonté de servir le Luxembourg est patente, détachée d'arrière-pensée partisane, même si, et c'est heureux, chacun a défendu ses idées.

Merci donc au Comité de Pilotage, merci tout particulièrement à l'Equipe technique, parfois aux prises avec le doute dans un travail par moment exténuant mais dont l'énergie fut colossale, merci aux institutions qui ont accepté de détacher leurs collaborateurs. J'épinglerai aussi le soutien sans faille de la Députation Permanente, l'ancienne et la nouvelle, très impliquée notamment sur le plan financier, et celui du Gouvernement wallon qui, en relation avec le contrat d'avenir, nous a aidés de manière transversale puisque huit ministres se sont impliqués budgétairement.

Enfin, s'agissant du délai, la comparaison avec les exercices similaires pratiqués en France notamment montre que nous avons travaillé à un bon rythme.

## **2. La méthode**

On le sait, le Comité de Pilotage a écarté d'emblée la méthode « Top down ». Il eut été possible en effet de penser l'avenir du territoire à quelques-uns, les élites auto-proclamées, en déléguant l'essentiel du travail à des consultants extérieurs – c'était très à la mode il y a trois ans. Que l'on me comprenne bien. Mon propos n'est pas de dénigrer l'utilité de ces derniers. Leurs analyses sont souvent précieuses.

Mais en l'espèce, la volonté de susciter l'adhésion du plus grand nombre au projet à définir nous a inclinés à choisir une approche « Bottom up ».

Aussi, l'équipe technique s'est-elle entretenue avec 273 acteurs actifs dans le Luxembourg. Elle a dressé 183 comptes-rendus, retenu 200 idées.

Avec l'aide de l'Université de Brest, les bourgmestres ou échevins de nos communes ont été interrogés. Outre leur adhésion affichée à la démarche, à l'une ou l'autre critique près, la synthèse de ces entretiens est très éclairante quant à leur approche du territoire.

De même, des colloques se sont tenus au cours de la démarche sur les SIG, sur la recherche et l'innovation, sur la perception qu'ont les jeunes du territoire luxembourgeois, au terme d'une analyse qualitative et d'un sondage réalisés par le Professeur Bodson et les étudiants de son séminaire de sociologie à l'UCL. Le Club de la Presse a participé à deux reprises à nos travaux.

Il n'est pas simple, après ce travail de fond, d'en établir le condensé. Celui-ci vous est cependant proposé sous la forme de quatre regards majeurs. Je vous dirai dans quelques instants les lignes de force que j'en retiens.

Dans un souci d'objectivité, je voudrais cependant relever les limites de la méthode choisie. Aussi large soit la consultation des acteurs, certains éléments de diagnostic peuvent n'être pas assez soulignés ou certaines évaluations de la société n'être pas suffisamment prises en compte. Je suis étonné par exemple que le vieillissement de la population et ses conséquences n'aient pas été abordés. Peut-être est-ce du au fait que le Luxembourg est moins concerné, notre population étant plus jeune que celle du pays (un tiers des Luxembourgeois a moins de 25 ans)... Il n'empêche, le problème ne se résume pas à notre dimension microscopique. L'enjeu est crucial. Il eut été intéressant de l'analyser pour en saisir aussi les opportunités.

Je souhaite en revanche faire ici, la critique d'autres critiques entendues ici ou là. Elles sont, à vrai dire, communes à toutes les démarches de ce type. Je les résume en un titre : « Les illusions du scepticisme ». Je les développe.

## **3. Les illusions du scepticisme**

Le scepticisme n'est pas sans vertu. La compagnie des sceptiques n'est pas sans charme. Elle stimule l'esprit. Après tout, il n'y a pas de sottises questions. En l'occurrence, celles-ci sont formulées de la sorte : « A quoi tout cela sert-il ? Ne s'agit-il pas de grand messe ? Où sont les projets concrets ? Où sont les sous ? ». Ces interrogations ont un sens pour autant qu'elles soient mises en perspective.

Mais il convient, pour leur donner une réponse, de les dépouiller des illusions qu'elles charrient. J'en vois au moins quatre :

- L'illusion du pragmatisme

Elle consiste à penser que les problèmes peuvent se résoudre au coup par coup, à force de projets ponctuels, sans plan d'ensemble. Il conviendrait aussi d'être raisonnable. Je pense au contraire qu'il faut d'abord savoir vers où l'on veut aller avec un projet ambitieux, où le rêve est présent. De quoi rêvons-nous pour le Luxembourg ?

- L'illusion financière

La véritable pauvreté gît dans le manque de projets forts, novateurs et portés collectivement plutôt que dans le manque d'argent. Les bons projets attirent l'argent. Il faut en outre savoir prendre le risque d'échouer pour réussir !

- L'illusion technocratique

Naturellement, les projets de territoire doivent être rigoureusement conçus par les techniciens. Mais le projet n'a de réelles chances d'aboutir que s'il est largement partagé dans son principe, dans ses perspectives, dans ses moyens d'actions. Le consensus, voici que le mot ressurgit, est une condition du succès.

- L'illusion du pouvoir solitaire

Décider seul appartient à un autre temps. L' « Homme providentiel » est une chimère. Aujourd'hui, l'action collective doit être la règle. Elle démultiplie l'efficacité individuelle.

On le verra, l'appel à une autre gouvernance est un besoin ressenti par tous ceux que la démarche a touché.

Les leaders d'aujourd'hui, de demain seront précisément ceux qui porteront cette vision collective et partagée de l'action. L'altérité chez eux devra effacer l'ego.

Il convient donc de penser l'avenir dans l'ordre : quel est le type de développement souhaitable, avec quelle méthode ? Quels sont dès lors les objectifs à définir ? Quels sont enfin les projets pour réaliser ces derniers ?

Telles sont les questions que je vais aborder succinctement.

Laissons donc là le scepticisme. C'est un état. Substituons lui l'enthousiasme, c'est le mouvement !

#### **4. Les lignes de force**

Mon propos n'est pas de résumer le travail dont vous avez déjà, du reste, débattu, et qui le sera encore dans les prochaines semaines avant d'aboutir à la Charte du territoire. Je vous livre en revanche, les quelques lignes de force qui me paraissent constituer l'armature des réflexions recueillies dans les documents « Luxembourg 2010 ».

- La pertinence du territoire

Le Luxembourg est un territoire ressenti et voulu. La pertinence d'une analyse à cette échelle est très largement partagée – (j'avais pour ma part argumenté en ce sens en 2001). J'ai pu du reste constater que, lors de la dernière campagne électorale, c'est par rapport à cet espace que les candidats se sont mobilisés ! Certaines affiches y faisaient explicitement référence. C'est important et réconfortant. Dans le même temps, les perspectives wallonne et transfrontalière du territoire sont soulignées. Cette perception peut paraître naturelle. Il s'agit pourtant d'une évolution capitale. Lorsque j'ai pris mes fonctions, il n'était pas rare que fleurissent encore les discours affirmant que « Le Luxembourg n'était pas wallon ! » Plus aucun responsable ne le dirait aujourd'hui, même si, la nuance doit être apportée (le sondage réalisé chez les jeunes en atteste), la population ne s'identifie peut-être pas autant que l'on pourrait le souhaiter à la région.

Mais la pertinence du territoire luxembourgeois ne signifie naturellement pas que son développement puisse se concevoir de manière monolithique.

Les projets qui, en définitive vont le structurer, doivent être élaborés à la bonne échelle. C'est l'évidence. Elle n'est pas aussi simple que cela à gérer, car elle suppose beaucoup de flexibilité de la part des responsables. Tantôt le projet s'étendra sur toute la province, tantôt il sera transfrontalier, tantôt transprovincial, tantôt il se déploiera sur quelques communes. La notion des bassins de vie, aujourd'hui en phase de concrétisation au sein d'Idelux, est une belle illustration de ce que Luxembourg 2010 a mis en évidence.

En filigrane, l'impératif de la décision et de l'action collective se dessine.

#### - Un territoire authentique et moderne

Luxembourg 2010 a, c'est de mon point de vue essentiel, rendu palpable la dimension émergente de notre territoire. Désormais, la ruralité incarne un mode de vie tout à fait contemporain où les relations interpersonnelles ont gardé de l'importance, où l'habitat n'est pas qu'un refuge, où l'environnement a du souffle. La vie au village est devenue un choix. Ce n'est plus un monde clos et inintéressant. Cela est la raison pour laquelle la mobilité est au cœur des préoccupations. Quelle est dès lors la rareté qui caractérise cet espace ? C'est simplement exprimé : la qualité de vie.

Il n'est pas étonnant que l'authenticité soit prise au travers de la préservation de la nature, de la rénovation des villes et villages. Notre grande chance gît dans ce qu'aujourd'hui, une conjonction dynamique est possible entre l'authenticité et la modernité. Les technologies novatrices, les développements économiques liés à la sauvegarde de l'environnement, le tourisme en symbiose avec la nature et la culture, par exemple, offrent des perspectives qui sont en adéquation avec ce que nous voulons être.

Je tiens cependant à décevoir les intégristes. Les nuisances sont le corollaire de l'activité. Celles-ci peuvent d'ailleurs prendre des formes nouvelles. Les limiter est naturellement un devoir en tenant compte d'un environnement économique international qui n'est pas angélique. Il convient aussi de les organiser en évitant d'inutiles dispersions géographiques.

#### - Les services d'intérêts généraux

Au moment où s'affirme une ruralité contemporaine, authentique et moderne à la fois, ressurgissent les défis que le Luxembourg eut à affronter il y a quarante ans. A l'époque, les spécificités étaient ignorées, conduisant à l'exode de nombreux luxembourgeois frustrés de leur juste part dans le développement du pays. Spécificité et juste part. Deux concepts à l'ordre du jour ! Les Bourgmestres, notamment, ont dit leur inquiétude devant la dégradation des services publics : coût de l'énergie, soins de santé, développement insuffisant des télécommunications, transport, services postaux, perte d'influence dans les sphères de décision ... !

L'acuité du problème vaut qu'un regard lui soit spécifiquement consacré dans le premier document de synthèse de la démarche.

L'exigence est là. Elle est, selon l'expression consacrée, incontournable. Les services généraux de qualité sont dus aux populations rurales à l'instar de ce que reçoivent les populations urbaines, en sachant néanmoins qu'il conviendra d'être créatif. Certains services nécessitent en effet une masse critique. Il est impossible et inutile de vouloir les implanter partout. La hiérarchie des besoins est à peser avec intelligence.

#### - Géographie des contraintes, géographie des opportunités

La question des services d'intérêts généraux illustre les contraintes de notre territoire vaste – à l'échelle de la Wallonie, car tout est relatif – et peu densément peuplé. Ce doit être une préoccupation constante. Ces contraintes sont la grille de lecture de notre développement.

Mais les opportunités de la géographie le sont tout autant. Nous ne sommes plus le cul de sac de la Belgique. Nous sommes bien situés dans un environnement longtemps ignoré et, pour cette raison notamment, préservé. Notre perspective est résolument wallonne et transfrontalière. Les acteurs interrogés le soulignent. Ils sont nombreux à œuvrer en fonction de cette réalité. Dans cette dimension, les partenariats, les réseaux sont plus qu'ailleurs indispensables.

#### - La nouvelle gouvernance

Transversalité, réseau, partenariat, ces mots affleurent tout au long des documents de « Luxembourg 2010 ». Ce n'est pas innocent.

De très nombreux interlocuteurs le pressentent ou l'expriment : il est illusoire ou contreproductif de construire les projets de manière segmentée.

Il convient donc, en d'autres termes, d'abandonner un système de gouvernance pragmatique plaçant l'accent « sur la gestion de projets séparés et des modalités de gestion défensive et conflictuelle ».

Il faut lui substituer une gouvernance partenariale basée sur « l'intégration des projets, leur logique de développement territorial et une démarche coopérative ». Je soulignais le 1<sup>er</sup> octobre 2001 que cette démarche caractérise les régions les plus prospères du monde.

Je considère qu'il s'agit là d'un apport capital de la démarche. La gouvernance partenariale est plébiscitée au terme d'une approche ascendante dite Bottom up. Pour parler plus familièrement : la base la réclame !

J'observe aussi que le Gouvernement wallon a organisé le nouveau Contrat d'avenir selon « quatre plans transversaux » et qu'il entend privilégier l'action collective.

Structurer cette gouvernance partenariale sera donc un objectif majeur. En d'autres termes, il conviendra de rénover et de vertébrer le consensus luxembourgeois devenu trop circonstanciel aujourd'hui.

#### - La qualité

La qualité est, littéralement, le maître mot de Luxembourg 2010. Il est omniprésent dans les entretiens, dans les rapports. Il l'était dans les colloques.

L'exigence de la qualité du cadre de vie, de l'environnement, des produits, des services est formulée largement.

C'est réconfortant. C'est important. C'est vital, notamment pour notre vision économique. Pour le dire de manière abrupte, ce n'est ni sur le coût de la main d'œuvre, ni sur les prix, en tout cas pas de manière prioritaire, mais sur la qualité fondée sur l'innovation, qu'ici comme ailleurs dans les sociétés avancées, nous ferons la différence. Les produits conçus sans cette valeur ajoutée seront de manière inéluctable fabriqués ailleurs.

Ainsi que le souligne le rapport : « Dans cette perspective, le rôle des responsables politiques locaux consiste à prendre des décisions, choisir des orientations qui intègrent et privilégient systématiquement le souci qualitatif. Désormais, la qualité doit être notre souci quotidien.

#### - L'image

L'image enfin !

La communication est devenue une composante à part entière du développement. Les territoires, à l'instar des institutions, des entreprises, doivent se vendre.

Or, notre image, - les travaux de Luxembourg 2010 l'ont montré -, est ambiguë.

Notre évolution positive est reconnue, surtout dans les systèmes économiques. Le label Ardennes, la province verte, l'ardeur d'avance sont autant d'éléments positifs.

En revanche, la perception d'un territoire sans enjeu, d'un trou sans culture, sans grand foisonnement intellectuel, juste bon pour les vacances, est aussi répandue à l'extérieur. Le sondage et l'étude réalisés par le Professeur Bodson auprès des jeunes de la Province sont à cet égard démonstratifs. Ces derniers disent effectivement que telle est bien l'image de la Province vue à l'extérieur ; plus grave, ils sont nombreux à l'intégrer. Il conviendra de corriger cette image. C'est encore un travail collectif !

Il suppose au préalable que nous soyons d'accord sur le fond !

## 5. En synthèse

Qualité, authenticité, modernité, innovation, équité, transversalité, nouvelle gouvernance, autant de mots que formule Luxembourg 2010. Derrière leur apparente banalité se profilent des concepts fondamentaux.

Il convient d'en tenir compte dans les objectifs que l'on s'assigne, et dans les projets concrétisant ces derniers.

Je vais donc me risquer maintenant à définir quelques objectifs qui me sont inspirés par les travaux auxquels j'ai eu le plaisir de participer et par les multiples rencontres qu'ils m'ont values au fil des mois. Pour certains d'entre eux, j'irai plus loin dans l'esquisse parce que la réflexion est déjà largement engagée. Pour d'autres en revanche, la part du rêve en dira la réalisation encore éloignée.

Je sollicite donc votre indulgence. Je n'ai pas précisé chaque fois en quoi les idées et les projets que je vais défendre maintenant rentrent dans l'épure de Luxembourg 2010 mais j'ai naturellement la conviction que tel est le cas. Je m'en voudrais de vous imposer un discours fleuve. Je ne prétends pas non plus que tout ce que je vais avancer peut ou doit être réalisé. Je sais, en revanche, que le plus sûr moyen de ne pas atteindre des objectifs, c'est de ne pas les définir.

Voici donc ma contribution au travail de restitution auquel vont désormais s'astreindre les équipes de Luxembourg 2010.

## **Les objectifs**

### **Premier objectif : un territoire plus sûr**

La sécurité, au sens le plus large, est désormais au centre des préoccupations de nos concitoyens. C'est à bien y réfléchir, un des fondements, sinon le fondement même de la qualité de la vie. Sans une sécurité bien assumée des personnes et des biens, rien n'est possible.

Le thème peut se décliner sous de multiples facettes.

J'en choisis trois parce qu'elles correspondent à des préoccupations très précises chez nous.

Un engagement à réduire de moitié le nombre de tués et de blessés graves sur nos routes d'ici 2010, avec une attention particulière pour les jeunes conducteurs.

Chez ces derniers, en effet, le nombre de tués a pratiquement doublé en 2003 par rapport à 2002. Je supporte mal de découvrir dans les médias du lundi, le nom des jeunes tués ou gravement blessés. Il faut arrêter le massacre !

Comment tenir l'engagement ?

Par une action conjuguée de tous les acteurs concernés : les zones de police, le M.E.T., la magistrature, les associations actives dans la prévention, les associations de victimes, la future école de conduite...

Tel est le réseau qu'il convient de constituer.

Un engagement à augmenter le nombre de pompiers professionnels de 20% en 5 ans  
La modernisation de nos services d'incendie est en marche. Grâce à un partenariat novateur entre l'Etat fédéral, la Province et les Communes, le charroi des corps d'incendie sera complètement renouvelé dans les dix ans qui viennent selon des modalités originales qu'il ne m'est pas possible de détailler ici.

En outre, l'informatisation et la spécialisation des services sont en cours.

Mais, ce nouveau déploiement de matériel n'a de sens que s'il se conjugue avec une professionnalisation accrue des services.

Pour des raisons que j'ai développées il y a deux ans devant vous, celle-ci est indispensable. Je suggère donc que la Zone de secours (le réseau des 44 communes du Luxembourg) programme l'engagement de 20 % de professionnels en 5 ans.

La catastrophe de Ghilenghien est un rappel douloureux de nos responsabilités.

L'Aide médicale urgente : une ambulance ou un hélicoptère dans des délais admissibles  
Il convient tout d'abord donc de vérifier où nous nous situons aujourd'hui et d'établir un plan en conséquence.

La professionnalisation des pompiers est à cet égard importante car chez nous, ils assument la part la plus importante des départs ambulance – une garde surtout devrait être avant tout assurée partout 24h sur 24h.

### **Deuxième objectif : un territoire plus intelligent**

#### **a. Par l'innovation**

Cet objectif est vital. Il est illusoire de penser que nos entreprises pourront résister à la concurrence des pays de l'Est ou de l'Asie sans parler d'autres régions du monde en jouant sur les salaires, les prix ou même la compétitivité de leurs travailleurs.

Seuls la qualité des produits, leur part d'originalité et d'innovation permettront la création et la croissance de nos entreprises. Or, le Luxembourg connaît à cet égard un déficit important. En matière de recherche, les crédits publics affectés par la Région wallonne sont passés de 3,525 milliards de FB en 1996 à 5,384 milliards en 2001. Et l'augmentation s'est poursuivie en 2002 (5,16% par rapport à 2001).

Or, pour la période 2000-2002, 1.519.100 € ont été consommés chez nous (dont un tiers par la FUL et l'ISI de Pierrard). Seules une dizaine d'entreprises ont fait appel aux fonds existants à concurrence de 1.005.957,03 €. Le constat est sans appel : nous mobilisons trop peu de crédits de recherche au niveau des entreprises.

Je propose donc :

Un engagement à doubler les moyens engagés par les entreprises et les centres de recherche d'ici 2010 en tendant si possible vers un doublement des personnes affectées à l'innovation. Réaliser cet objectif, c'est à la fois fixer dans la Province des emplois hautement qualifiés et permettre à nos entreprises de développer des produits à haute valeur ajoutée.

De la table ronde économique tenue il y a quelques mois, je retrouve d'ailleurs les considérations qui suivent :

- Identifier les centres de recherche et développement public et privé dans la Province, dans les autres parties de la Région wallonne et en Communauté française, dans l'espace transfrontalier, et au-delà, et veiller à ce que leur compétence soit reconnue et plus aisément accessible aux entreprises afin de les accompagner dans leur démarche innovante.

- Entreprendre une démarche similaire en vue de détecter les besoins en recherche et développement présents et futurs des entreprises.

Depuis l'intégration de la Fondation Universitaire Luxembourgeoise dans l'Université de Liège, le travail a commencé. L'Interface de cette grande université a entrepris l'identification de centres de recherches. Par ailleurs, la Chambre de Commerce a entrepris une réflexion sur ce thème, tandis que l'Intercommunale réfléchit aussi quant à la manière de rencontrer les besoins des entreprises dans ce domaine.

Il convient donc ici encore de coordonner les actions, de former un réseau qui permette d'atteindre l'objectif. Une journée Recherche et Développement à l'attention des entreprises et de l'ensemble des acteurs économiques luxembourgeois est d'ores et déjà programmée. Elle sera élaborée conjointement par les organismes que je viens de citer, auxquels il convient d'ajouter les autres composantes qui forment l'Association Sans But Lucratif « Actions PME » ...

A nouveau, la notion de réseau, de transversalité sera au service de la qualité.

## **b. Par un pôle d'excellence dans l'enseignement supérieur**

La recherche et l'enseignement ont toujours été dans notre pays intimement liés. C'est une option qu'il convient de conserver. Je propose de créer dans la province un pôle d'excellence de l'enseignement supérieur. Nous en avons ensemble jeté les bases en veillant à assurer, au terme de négociations difficiles, la survie de l'enseignement universitaire dans la province en intégrant la FUL dans l'Université de Liège. Celle-ci, je le rappelle, a créé à Arlon son Département en Sciences et Gestion de l'Environnement. Le moment est d'ailleurs venu pour moi de remercier publiquement devant le Conseil provincial ceux qui ont œuvré ensemble et sans faille à cette tâche dans la province, ils se nomment : Charles-Ferdinand Nothomb, Elie Deworme, Louis Olivier, Daniel Ledent, Jean-Luc Henry et Josy Arens. Je voudrais aussi remercier le dernier directeur Monsieur Goffin qui, tout en fermant une page d'histoire, a puissamment contribué à ouvrir le nouveau chapitre. Je rends au passage également hommage à Monsieur Dachelet, cet autre luxembourgeois qui porta sur ses épaules le poids de la création du premier centre universitaire de la province. Mes remerciements vont aussi à l'Université de Liège dont je ne doute pas qu'elle s'investira avec tout son savoir à Arlon.

Mais le Département en Sciences et Gestion de l'Environnement ne se développera qu'à condition d'atteindre une qualité de haut niveau et de devenir un centre de référence susceptible d'attirer des étudiants venant de loin.

Outre les travaux déjà en cours pour mettre en œuvre la maîtrise en sciences et gestion de l'environnement, deux projets s'inscrivent dans cette dynamique : le développement d'activités communes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le bâtiment.

Autour de ce thème, il est possible de développer une maîtrise d'au moins deux années et de développer à Arlon un centre de démonstration des nouvelles techniques énergétiques prenant appui sur les installations actuelles de l'ex-Fondation. Ce projet défendu par le Professeur Germain de l'Université de Liège est à un stade d'élaboration déjà avancé. Il s'inscrit dans une perspective transfrontalière avec la collaboration de l'Université de Luxembourg, de la Haute Ecole Robert Schuman, du Département d'Arlon et de l'Université de Nancy.

Le deuxième projet vise à développer des formations en médecine environnementale. Il s'agit d'une matière neuve, promise d'après tous les spécialistes à un grand avenir.

Les premières réunions se sont déjà tenues et le Recteur de l'Université de Liège a chargé Monsieur le Ministre d'Etat Charles-Ferdinand Nothomb de présider un comité de pilotage comprenant des Luxembourgeois et des Allemands. La Députation permanente sera partie prenante. Elle a d'ailleurs soutenu les prémices du projet en participant à un colloque qui s'est déroulé à Habay. Ce projet mérite un fort soutien tant il est innovant dans notre pays.

Je voudrais souligner aussi l'importance qu'il y a à explorer toutes les pistes qui permettront à nos deux hautes écoles de collaborer dans les perspectives que je viens de tracer et sur d'autres chantiers. J'ai la conviction que cette collaboration pourrait permettre d'atteindre l'excellence qui doit être notre référence. Je sais aussi que cette question est délicate. Ce n'est pas sur la place publique qu'il faut en débattre. Les grandes œuvres sont souvent tissées dans l'ombre.

### **Troisième objectif : un territoire plus équitable**

Les services d'intérêts généraux sont un souci majeur des Luxembourgeois. Ils craignent non sans raison que les territoires ruraux ne soient délaissés. Certes, le Luxembourg n'est pas la Corrèze et nombre de nos territoires sont en fait des territoires périurbains. Ces territoires sont cependant, à l'inverse de ce qui se produisait hier, des territoires choisis. Leurs habitants souhaitent désormais être traités de manière équitable. Il convient donc que les services publics soit disponibles de manière suffisante même si, à l'évidence, il est impossible de tout vouloir à proximité de chez soi. Les grands thèmes émergent d'office : les hôpitaux, la poste, les chemins de fer, les télécommunications, l'énergie et ses coûts, etc....

Je propose un objectif général: la mise en place d'un service de veille et d'analyse qui nous permettrait de débusquer dans les normes légales décrétales ...ce qui, souvent involontairement, est défavorable aux régions rurales.

S'agissant de la mobilité, je relève trois objectifs concrets:

- La réalisation du projet EurocapRail en veillant à ce qu'il serve le Luxembourg au niveau de l'emploi et de la desserte.
- La réouverture de la ligne Virton-Athus-Arlon. Les chemins de fer luxembourgeois sont demandeurs.
- Le redéploiement des infrastructures et des moyens de transport dans le Sud de la province en concertation étroite avec des Français et des Luxembourgeois. Les problèmes posés par la N88 en montrent l'urgence.

De manière générale, l'objectif doit être plus ambitieux encore : il s'agit au travers de concepts originaux et novateurs de voir autrement la mobilité du Luxembourg. Les pistes de réflexion menées par le groupe technique, les plans du TEC, les expériences actuellement menées dans le parc naturel de la Haute-Sûre doivent déboucher sur un plan d'ensemble couvrant toute la province.



#### **Quatrième objectif : un territoire plus solidaire**

S'agissant de la solidarité, un thème me tient particulièrement à cœur. Je l'évoquais déjà lors du tout premier discours que j'ai eu l'honneur de prononcer devant vous et que j'avais intitulé « Pour un Luxembourg fort et solidaire ». Je veux parler de l'économie sociale. Le Gouvernement wallon s'est engagé dans sa déclaration de politique régionale à rationaliser le secteur et à le professionnaliser. Nous disposons de peu de données actualisées et de chiffres. Selon l'étude menée dans la province de Luxembourg, le secteur compterait 500 emplois.

Il n'est pas utopique de proposer la création de 250 emplois dans ce secteur en cinq ans. Le système des titres services qui se met en place offre de grandes possibilités. Il nous appartient d'optimiser les mécanismes qui permettront d'aboutir à l'objectif fixé. L'économie sociale n'est pas une économie au rabais. Elle doit, certes, se concevoir avec des objectifs de rentabilité. Les opérateurs rigoureux qui œuvrent dans ce secteur en sont les premiers convaincus. Je dois à peine insister sur la dimension éthique d'un tel projet. Il s'adresse par priorité aux moins qualifiés. Il permet de combattre le travail au noir. Je sais qu'il a le soutien de nombreux hommes et femmes politiques de la Province au rang desquels le Doyen de notre Députation qui ne manque pas, avec raison, d'insister sur la nécessité d'un investissement plus ferme de la part des décideurs dans ce secteur. J'appuie sans réserve cette démarche. Je l'ai déjà dit à quelques reprises : lorsque l'on exerce des responsabilités au service de la collectivité, c'est aux plus faibles de celle-ci qu'il convient de s'intéresser par priorité.

#### **Cinquième objectif : un territoire plus entreprenant**

Plus que pour tout autre domaine, c'est au travers du prisme de la qualité qu'il convient d'évoquer notre développement économique.

C'est en fonction de celle-ci qu'il faut imaginer la concrétisation de l'objectif primordial pour nous: plus d'entrepreneurs et plus d'entreprises de taille moyenne dont le nombre insuffisant fragilise pour le moment notre tissu économique. Un premier objectif devrait donc être d'identifier une trentaine d'entreprises dotées d'un réel potentiel de connaissance en leur proposant, pour autant qu'elles le souhaitent un accompagnement intégré et le soutien affiché de toutes les forces vives du Luxembourg. La qualité suppose également un équilibre que je traduis par l'expression anglaise : planet, people, profit. Tenir compte à la fois de l'environnement, de la population et de la nécessité du profit sans lequel aucune entreprise n'existerait est une exigence difficile à optimiser. Il faut aujourd'hui constamment l'avoir à l'esprit.

De ce point de vue, le contrat de gestion 2005 -2007 d'Idelux, dont il ne m'appartient pas de parler puisqu'il n'a pas encore été approuvé par les instances de l'Intercommunale, mais que je puis évoquer, est remarquable. Ce document qui ne manque pas de références à Luxembourg 2010 est novateur à la fois dans la conception de la gestion économique du territoire, des zones de développement, et des projets envisagés – je pourrais l'inclure tel quel dans le discours que je prononce.

Plus concrètement, je décline le concept de qualité par trois thèmes choisis parmi d'autres :

- La logistique

Le grand projet de la zone dite de « Molinfaing » doit mobiliser toutes les forces vives sans l'appui desquelles, je le rappelle, il n'aurait pas vu le jour. C'est un bel exemple de notre consensus. Cette plateforme logistique est innovante dans sa conception. Elle devrait permettre la création de centaines d'emplois.

- L'agroalimentaire

Depuis des décennies, si la surface cultivée dans la province n'a guère varié, le nombre d'agriculteurs n'a en revanche cessé de diminuer. Le mouvement est-il irréversible ? La réponse réside, en partie tout au moins, dans notre capacité à diversifier la production en tentant d'investir des niches nouvelles marquées par une grande valeur ajoutée, en un mot et une fois encore par la qualité. Ce faisant, je ne nie évidemment pas l'importance des productions traditionnelles – elles sont incontournables – mais

j'insiste sur la nécessité, dans notre agriculture comme ailleurs, d'être innovant. Il faut répondre à l'attente des consommateurs en matière de santé, en développant par exemple des « races » permettant d'éviter le mauvais cholestérol pour dire les choses simplement. De même, le développement de produits liés à l'Ardenne et à la Gaume, identifiés comme tels, est un atout à valoriser. Des projets en ce sens sont à l'étude.

#### - La sécurité

La prévention et la gestion des risques industriels et environnementaux deviennent une préoccupation majeure des responsables et de la population.

La catastrophe de Ghilenghien, celle de Toulouse, le transit énorme de produits dangereux partout en Europe ouvrent un formidable champ d'investigation, de recherches, de mise au point et de développement de produits innovants faisant appel à des technologies sophistiquées. Or, nous avons la chance d'avoir un embryon de savoir faire en ce domaine. L'Agence Prévention et Sécurité de Marche-en-Famenne développe déjà des logiciels traitant de ces risques. Elle a réalisé l'ensemble des plans Seveso pour le pays, elle va proposer à toutes les communes wallonnes l'ossature de plans communaux digitalisés, elle va essaimer en Flandre, elle travaille en partenariat avec des sociétés françaises dans le cadre de projet transfrontalier, elle a été choisie par l'ESA pour établir le cahier des charges d'un appel d'offre international pour la mise au point d'un logiciel s'appliquant aux risques environnementaux.

Je propose donc d'analyser les possibilités de développer un secteur d'activités économiques centré sur tout ce que la sécurité au sens le plus large permet d'envisager.

Je me suis limité à ces trois thèmes. J'aurais pu cibler encore les potentialités liées aux ressources naturelles, à l'énergie et à l'environnement. On le voit : le fil conducteur doit être une fois de plus l'innovation et la qualité.

#### **Sixième objectif : un territoire plus ludique**

La nature préservée, l'authenticité sont les atouts majeurs de la Province. C'est en fonction de ceux-ci que se sont déroulés chez nous quelques grands événements. Je pense au « Circuit des Ardennes », à la coupe du monde de VTT à Houffalize, au championnat de Belgique de la même discipline à St-Hubert, aux diverses manifestations hippiques, sans parler de la Foire agricole de Libramont, événement majeur de notre région.

L'objectif doit donc être de valoriser ce potentiel en référence à l'exigence de qualité.

Ainsi, l'idée de réaliser une vallée olympique au Val de Poix mérite d'être soutenue. Il s'agit de créer en réseau avec les fédérations sportives concernées des infrastructures qui permettent de pratiquer l'athlétisme, le cyclisme, la course d'orientation, le tir à l'arc, le tennis de table dans des conditions idéales.

Il s'agit autour de cette animation sportive de développer des projets de remise en forme, de bien-être. Le Gouvernement wallon a marqué son accord pour financer certaines infrastructures. Les fédérations sportives se sont déjà engagées également. Naturellement, il faut construire un ensemble cohérent et financièrement rentable en y intégrant de manière importante le secteur privé. Si ce projet est construit avec la rigueur voulue, il sera un formidable outil de développement.

De manière plus générale, en matière touristique, il faut veiller à attirer chez nous une clientèle de haut niveau. Il ne s'agit naturellement pas de bannir le tourisme populaire, ni de sombrer dans l'élitisme. En revanche, une clientèle différente, exigeante quant aux services qu'elle réclame permet une fois encore d'atteindre la qualité qui, je ne dois plus le démontrer, est une garantie d'emploi.

#### **Septième objectif : la culture ou la part du rêve**

L'ère de l'immatériel se fonde sur la qualité et l'innovation, lesquelles plongent leurs racines dans l'imagination, la créativité, l'émotion. Imagination, créativité, émotion, ces qualités sont précisément au cœur de la culture. Ainsi, le contact avec les arts, la confrontation avec ceux-ci nourrissent notre imaginaire : ils permettent que se déposent en nous les sédiments qui le fertilisent. De là, tout à coup jaillit une idée, un projet, une œuvre parfois.

Le 21<sup>ème</sup> siècle, plus que tous les autres siècles réunis, sera celui de la créativité. Le temps se lève, c'est ma conviction, qui verra dès lors la culture comme l'un des fondements de l'économie. S'il fallait convaincre les responsables de l'importance d'un investissement fort au profit des arts, je proposerais cet argument en soulignant sa facette très pragmatiquement utile.

Je rêve donc d'un grand projet culturel pour le Luxembourg à l'instar par exemple de la « Fondation Gianada » de Martigny en Suisse. Ce serait un lieu habité par l'esprit, de niveau international, dédié aux arts ou à l'œuvre d'un homme ou d'une femme, aux rencontres littéraires, musicales, aux expositions de qualité. Ce lieu nous ouvrirait les yeux sur le monde, et le monde nous regarderait autrement.

Ce serait une référence autour de laquelle un développement économique et touristique se construirait.

C'est ma part d'utopie. Je sais qu'elle est possible. Du rêve à la réalité, il suffit souvent que passent l'enthousiasme et la volonté de quelques-uns.

Plus immédiatement et plus concrètement, je propose que le Luxembourg soit présent de manière active en 2007 dans le cadre de la Grande Région, Capitale européenne de la culture.

Je propose de doter TV-Lux, en synergie peut-être avec d'autres organismes, d'un nouveau bâtiment qui sera aussi un lieu de culture puisque la vocation première des télévisions locales gît dans l'éducation permanente. Ce bâtiment, pourquoi ne pas le construire en bois ? Ce serait le premier bâtiment public réalisé de la sorte ! Une vitrine de plus pour le Luxembourg !

### **Huitième objectif : un territoire ouvert sur l'Europe et le monde**

Je dois à peine insister devant vous sur l'importance de nos relations transfrontalières avec le Grand-Duché de Luxembourg, la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat. Elles sont décisives pour l'avenir de notre enseignement supérieur, de notre économie, de notre culture, de l'emploi.

L'objectif doit être de mieux nous organiser pour être plus efficace dans les rapports internationaux de proximité.

Nous devons aussi nous tourner vers les peuples défavorisés. Naturellement, à notre niveau, il faut une cible précise. La FUL, et aujourd'hui l'Université de Liège, ont une coopération avec le Bénin. Ce pays bénéficie par ailleurs d'une aide privilégiée de notre pays et de la Communauté française. Il serait pertinent que nous nous insérions dans le mouvement. La coopération de proximité est appréciée dans les pays en voie de développement. Elle est encouragée par le Ministère des Affaires étrangères.

Enfin, il faut savoir regarder loin. J'observe que déjà, certaines de nos entreprises déploient leurs activités en Chine. Ce pays, j'allais dire ce continent, est le futur géant du monde. Une action ciblée est à ne pas négliger.

### **Neuvième objectif : une nouvelle gouvernance : le consensus rénové**

Je l'ai dit d'emblée. C'est une des leçons de Luxembourg 2010 : nos interlocuteurs privilégient le travail en réseau, les partenariats.

Pratiquement, les objectifs que nous définirons ensemble dans la Charte de territoire, après avoir d'ici la fin de l'année été à la rencontre des mandataires locaux et de la population ; ces objectifs devront être défendus collectivement.

Plus précisément, le rôle des représentants politiques sera capital. Il leur appartiendra, c'est la noblesse de leur travail, de porter des projets en fonction de leurs affinités, de leur responsabilité, de leur influence.

Je le relève aussi, la chance est historique pour le Luxembourg de compter deux des siens au Gouvernement wallon. Ils ont d'abord en charge pour les matières qui les concernent, mais aussi de manière collective, transversalité oblige, l'intérêt général de la Wallonie.

Mais si la Wallonie est unie, elle n'est pas uniforme. C'est sa richesse ! Le Luxembourg retiendra donc, comment en douter, leur attention. Ils nous ont d'ailleurs dit ensemble leur fort soutien à la démarche.

Je dois encore relever le rôle capital des partenaires sociaux dans notre Province. Leur participation dans Luxembourg 2010, à l'instar de celui de la Fédération wallonne de l'Agriculture, a été exemplaire. Il nous faut bien mesurer à quel point leur présence sert l'intérêt de la population luxembourgeoise toute entière, au-delà de la défense légitime des intérêts particuliers dont ils ont la charge.

Je ne saurais concevoir notre travail commun sans eux.

### **Conclusion : le Luxembourg du 2010, la qualité au quotidien**

Je conclus. Je vous ai dit au travers de quelques mots clés ce que je percevais de « Luxembourg 2010 ». J'ai suggéré quelques objectifs, conscient du caractère fragmentaire de ces propositions. Je ne ressentirais du reste aucune frustration si ces objectifs devaient être amendés, voire abandonnés, même si j'ai la faiblesse de croire qu'ils ne sont pas tout à fait dénués de pertinence, d'autant que plusieurs d'entre eux comptent un nombre de suggestions relevées dans les 273 entretiens.

Mais Luxembourg 2010 porte déjà ses premiers fruits.

Par exemple, nombreux sont les participants actifs qui, ayant appris à se connaître, travaillent ensemble à l'élaboration des projets communs. Les références au travail accompli se multiplient. C'est un labeur profond qui vivifiera notre terre.

Nous avons choisi de prendre en main notre destin, préférant l'enthousiasme au scepticisme, dans une Wallonie qui renaît, dans une perspective transfrontalière qui nous est naturelle. Lorsque nous aurons terminé les fondations, dans quelques mois, une nouvelle image se dessinera que nous porterons ici et ailleurs : celle de la modernité, enracinée dans l'authenticité. Pour cela un grand dessein : le Luxembourg en 2010, ce sera la qualité au quotidien. Pour cela, un mot d'ordre : tous unis, travaillons ensemble !